

### OBJECTIFS

Acquérir des connaissances sur les aspects réglementaires et légaux. Être en capacité d'accroître son efficacité dans la surveillance des opérations suspectes et d'intégrer les évolutions réglementaires. Être capable d'appliquer au quotidien et respecter les obligations.

### PUBLIC & PRÉREQUIS

Professionnels de la gestion de patrimoine et toutes personnes assujettis à la lutte anti-blanchiment et au financement du terrorisme. Pas de prérequis nécessaires pour cette formation.

### MÉTHODES MOBILISÉES

Fichiers Powerpoint, Word, PDF

### MOYENS TECHNIQUES

Disposer d'une connexion Internet  
S'inscrire au préalable à la formation choisie :  
<https://anacofi-elearning.mesformations.fr/>  
Connexion à la plateforme LMS :  
<https://www.formations-anacofi.fr/>

### MODALITÉS DE SUIVI

E-Learning<sup>1</sup>  
Formation distancielle asynchrone

L'apprenant avance à son rythme de manière autoréglée  
Suivi du formateur-tuteur peut s'effectuer par mail ou par l'intermédiaire d'une permanence téléphonique.

### ÉVALUATION & SANCTION DE LA FORMATION

QCM<sup>2</sup> de fin de parcours  
Sanction : certificat de formation  
Dans le cadre de prise en charge OPCO : attestation d'assiduité et relevé de connexion

### INTERVENANT

Yannick PERRIER

### DURÉE

7h  
Ventilation des heures spécifiques :  
5h CIF + 5h IOBSP + 5h ASSU + 5h IMMO dont 2h en déontologie

### COÛT

- 160€ : Tarif adhérent
- 220€ : Tarif non-adhérent<sup>3</sup>

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

Niveau de satisfaction : NC<sup>4</sup>  
Score moyen d'obtention : 83,97%<sup>5</sup>

## PROGRAMME

#### Préambule :

- En quoi êtes-vous concerné ?
- Qu'entend-on par « blanchiment d'argent » ?
- Que signifie « financement du terrorisme » ?

#### Chapitre 1 – L'aspect réglementaire de la LCB/FT

- Le volet préventif consiste en l'identification et l'évaluation des risques que peuvent représenter les activités du professionnel.
- Le volet opérationnel consiste à s'organiser en interne notamment par la rédaction de procédures ainsi que la désignation d'un Responsable en matière de LCB-FT.

#### Chapitre 2 – Fiches pratiques, notions communes à tous les statuts

- L'entrée en relation
- Durant la relation d'affaire
- Au terme de la relation d'affaire
- La déclaration de soupçon
- Les contrôles et sanctions

#### Chapitre 3 – Spécificités réglementaires liées aux statuts

- SPÉCIFICITÉS RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES AUX CIF  
*Livret de l'adhérents p. 270 à 272*
- SPÉCIFICITÉS RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES AUX IOBSP  
*Livret de l'adhérents p. 273 à 275*
- SPÉCIFICITÉS RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES AUX IAS  
*Livret de l'adhérents p. 276 à 283*
- SPÉCIFICITÉS RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES AUX INTERMÉDIAIRES IMMOBILIERS  
*Livret de l'adhérents p. 284 à 286*

<sup>1</sup> L'envoi des accès (délivrés par notre prestataire) se fait normalement une fois par semaine (arrêt des inscriptions chaque vendredi à 12h ; envoi des accès par notre prestataire chaque vendredi à partir de 15h. Validité des accès : jusqu'au 31 décembre 23h59 de l'année en cours.

<sup>2</sup> L'envoi des accès (délivrés par notre prestataire) se fait normalement une fois par semaine (arrêt des inscriptions chaque vendredi à 12h ; envoi

des accès par notre prestataire chaque vendredi à partir de 15h. Validité des accès : jusqu'au 31 décembre 23h59 de l'année en cours.

<sup>3</sup> Toute la facturation non adhérente est effectuée par l'ANACOFI Services

<sup>4</sup> Non communiqué

<sup>5</sup> Taux basé sur 238 participants à ce module entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021